

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 FÉVRIER 2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **10 février**, à **vingt-heures trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du Conseil Municipal de **SAINT-AMAND DE COLY** sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **04 février 2026**,

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : 13, Votants : 15

PRÉSENTS : M. BREUIL J-L., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., M. DELPIT M., CESSAC J-B., Mme LASSERRE M., MAGNE A-P., Mme ROULLAND-BERTHELOT S., M. VALADE R., M. HAMELIN J., Mme LAJUGIE Y., Mme RENAUDIE N.

EXCUSÉ(E)S: Mme DE VIDO M-P ; M. NOUET M., M. BARCONNIERE D., Mme CHASSAIGNE E., Mme LAJOINIE S., M. DELPIT G., M. BARJOT V.

Mme DE VIDO Marie-Pierre a donné procuration à M. DELPIT Michel ; M. NOUET Michel a donné procuration à M. VALADE Robert.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. Jean-Louis BREUIL** est désigné secrétaire de séance.

Les différents points à l'ordre du jour seront peut-être abordés dans le désordre.

Ordre du jour :

1/Approbation des procès-verbaux des Conseils municipaux des 13 et 30 janvier 2026

2/ Personnel communal :

- Augmentation du temps de travail d'un agent et délibération pour refaire le tableau du personnel en conséquence.
- Passage d'un agent en grave maladie

3/ Proposition de devis pour réparer les sanitaires du vestiaire du terrain de sport de Coly

4/ Proposition de chantier d'été par le club du Vieux Manoir

5/Point marché des producteurs

6/Assurance du personnel 2026

7/Courrier d'Ecocycle au sujet du bail du tiers-lieu

8/Cotisation Plus Beaux Villages de France

9/Délibération Syndicats

10/Divers

1/ Approbation des procès-verbaux des Conseils municipaux des 13 et 30 janvier 2026

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les procès-verbaux des 13 et 30 janvier 2026.

2/ Personnel communal

Augmentation du temps partiel d'un agent validée par le Centre de Gestion de la Dordogne. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine cette décision.

Passage d'un agent en longue maladie.

3/ Vestiaires du foot de Coly

Deux devis ont été demandés :

Sté DE BACKER (St Geniès) : 2083.72€

DOMO 24 : en attente.

Remplacement des robinets de douche.

Sollicitation entreprise LATOURNERIE (Le Lardin) pour devis.

4/ Chantier d'été club du Vieux Manoir :

Il s'agit d'une association qui travaille sur le patrimoine en chantiers d'été entourée de personnes qualifiées et un suivi de l'architecte des Bâtiments de France. Une convention est proposée. Le Conseil Municipal approuve cette convention pour une durée de 1 an. Les travaux concerneront la cristallisation des remparts de l'abbaye : consolidation des murs. La première session aura lieu au mois de mai, la seconde du 15 au 29 août.

L'association SEMEVOL sera toujours présente et opérera aux abords du tunnel du Doiran.

Une demande d'agrément pour l'obtention d'un service civique est en cours.

6/ Marché de producteurs

Mme GARRIGOU a notifié la commune de son retrait des marchés pour manque de personnel.

Programmation musicale à revoir pour sélection. La priorité sera accordée aux musiciens de la commune, puis aux communes voisines. Prévoir une réunion.

Dates : du 30/06 au 25/08.

7/ CNP Assurances

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au CNP.

8/SMDE24

Délibération à prendre pour valider les nouveaux statuts. Acceptée à l'unanimité des membres présents.

9/SDE24

Délibération à prendre pour l'entrée de l'Agglo Grand Périgueux au SDE24. Acceptée à l'unanimité des membres présents.

10/ Concours Couleurs d'Aquitaine

Comme chaque année, le 15 août, l'association propose un concours « Couleurs d'Aquitaine » sur notre commune. Une convention nous a été adressée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention proposée.

11/DIVERS

- Proposition de l'Association Les Amis de St Amand pour une mise en scène d'une collection de curiosités dans la salle voûtée du vieil hôpital. Un tract sera envoyé à la population pour une collecte d'objets anciens qui pourraient agrémenter cette exposition.

- Repas des anciens du 15 février : 80 inscrits.
- Ecocycle : une proposition est faite par l'association à la mairie pour le rachat de matériel (suite à leur départ) d'un montant estimé à 2935€, au prix de 1800€, soit l'équivalent de trois loyers. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du rachat de matériel pour 1800€.
- Courrier de Mme Nathalie MALABRE (Education Nationale Département Dordogne) : regard sur les RPI et classes dispersées.
- MAM : positionnement d'une candidate : Léa DUBOIS, Archignac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

OBSERVATIONS

Le Maire,

Signatures du Conseil

V. GEOFFROID